

# La prévention du burn out (recyclage conseiller en prévention) // #1832

 4 h     95,00 €

## Public

Recyclage destiné aux conseillers en prévention

## Prérequis

Disposer d'un certificat de conseiller en prévention

## Objectifs

Le Code du Bien-Être au Travail, Livre II - Titre 4 relatif à la formation et au recyclage des conseillers en prévention recommande un recyclage annuel de 3 jours afin de rester informés des modifications dans la réglementation et des progrès scientifiques dans le domaine.

Cette formation est agréée Chèques-Formation sous le numéro 1832 : en voici le lien direct : [fiche agréée chèque-formation \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/8abb7510-8e62-4516-a3c3-9ebeecef58b1\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations/formations/8abb7510-8e62-4516-a3c3-9ebeecef58b1) . Cette fiche se retrouve dans le [Catalogue wallon des formations \(https://www.leforem.be/catalogue-des-formations\)](https://www.leforem.be/catalogue-des-formations) et vous pouvez aussi utiliser le numéro d'agrément dans la recherche par mot-clé. Le titre de la formation peut varier d'un catalogue à l'autre, sans incidence sur la validité du numéro d'agrément.

*Le burn-out dans sa dimension individuelle:*

- définition
- principaux symptômes
- sources, éléments déclencheurs
- quelle attitude à adopter
- principe de l'autocoaching

*Sortir le burn-out de sa problématique individuelle*

- risques psychosociaux définitions
- contexte juridique
- obligations légales

## Informations pratiques

> **Droit d'inscription**  
95,00 €

 Cette formation est agréée "chèques formation".

> **Horaires**

📍 Liège

- > Le 15 octobre 2026  
De 8h30 à 12h30

📍 Villers-Le-Bouillet

- > Le 13 novembre 2026  
De 8h30 à 12h30

> **Certificat - Attestation**

Attestation de recyclage

> **Reconnaissance**

Le Code du Bien-Être au Travail, Livre II - Titre 4 relatif à la formation et au recyclage des conseillers en prévention recommande un recyclage annuel de 3 jours afin de rester informés des modifications dans la réglementation et des progrès scientifiques dans le domaine.